

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 04 JUILLET 2024

Date de la convocation : 27 juin 2024
Nombre de conseillers en exercice : 13
Nombre de présents : 10

Étaient présents : M. DELIGNY, Mme DREUX, M. JOUAN, Mme BOILLE, M. MASSÉ, M. CORSET, Mr BEHAEGEL, M. RAYMOND, M. GOMMENDY, Mme FOURNY.

Absent(es) :

M. CHAUVEAU donne procuration à M. BEHAEGEL
Mme BARRÉ donne procuration à M. RAYMOND
Mme LE GAC

Mr CORSET a été élu secrétaire à l'unanimité.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes rendus des conseils municipaux du 16 mai 2024 et du 06 juin 2024.

DECISION PRISE PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Vu l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délégation accordée à M. le Maire par délibération du Conseil Municipal de Rouziers de Touraine en date du 18 juin 2020,
Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,
Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'achat d'une imprimante pour équiper la bibliothèque. Achat non prévu dans le devis de MOTIV'SOLUTIONS. Le montant de l'imprimante est de 79 euros HT.

Le Conseil Municipal ACCEPTE, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'achat de cette imprimante.

DEMANDE DE DEGREVEMENT SUR LA FACTURE D'EAU

M. le Maire présente les demandes de dégrèvement reçues de Mr FARINATI, Mr DEFRENE et Mme CHOYNACKI, à la suite de fuites d'eau importantes hors assainissement.

- Concernant la demande de dégrèvement de la facture d'eau de Mr FARINATI : le règlement autorise un dégrèvement tenant compte de la moyenne de consommation des 3 dernières années. Après calcul, la moyenne est de 116m³. Mr FARINATI aura donc un dégrèvement de 51m³.
- Concernant la demande de dégrèvement de la facture d'eau de Mr DEFRENE, ce dernier aura un dégrèvement de 75m³
- Concernant la demande de dégrèvement de la facture d'eau de Mme CHOYNACKI, la moyenne relevée est de 109m³, elle aura donc un dégrèvement de 56m³.

Le Conseil Municipal VOTE à l'unanimité des membres présents et représentés les demandes de dégrèvements présentées.

AVENANT N°1 : CONTRAT SUEZ ASSISTANCE TECHNIQUE EXPLOITATION DES OUVRAGES DE PRODUCTION EAU POTABLE

M. le Maire expose l'avenant n°1 du contrat SUEZ aux membres du Conseil Municipal.
Aux prestations initiales du contrat s'ajoutent :

- La maintenance préventive des 4 débitmètres (8h/an) pour un montant de 534€ HT

- Le forfait de télécommunications des débitmètres pour un montant de 778€ HT
- La licence annuelle TSMS (extranet) pour un montant de 810€ HT
- La licence annuelle Aquadvanced pour un montant 1 216€ HT
- Le forfait d'analyse des données à la demande (10h/an) pour un montant de 900€ HT
- Un forfait d'intégration du SIG (5h/an) pour un montant de 216€ HT.

Le Conseil Municipal ACCEPTE, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'avenant n°1 du contrat SUEZ pour un montant total de 8 293€HT.

INFORMATION : COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 17 JUIN 2024

Mme DREUX donne lecture du procès-verbal du conseil d'école du lundi 17 juin 2024.

- Remerciements de Mme BECKER à l'ensemble des personnes ayant soutenu l'école en 2023/2024
- Bilan de la classe UEE : intégration rapide des enfants, le savoir vivre des élèves de l'école ensemble, implication immédiate de Christine et Alison dans l'équipe enseignante.
- Les activités de natation ont pu reprendre grâce au financement des transports et location de la piscine par la mairie
- 25 mars : concert pour les classes élémentaires
- 29 mars : carnaval dans l'école à cause du plan Vigipirate
- 8 avril : toutes les classes ont fêté le 100^{ème} jour de l'école
- 19 avril : sortie avec l'association COULEURS SAUVAGES pour les classes de maternelle au bois des Rouchoux
- 18 avril : 3 classes ont participé aux animations proposées par le musée de Rouziers
- 13 juin : initiation au rugby pour les classes élémentaires
- 24 juin : sortie au centre de vacances Farwest à Sarge sur Braye pour les maternelles
- 27 juin : sortie au château du Rivau pour les CE2/CM1 et GS/CP
- Préparation de la rentrée septembre 2024 : l'équipe enseignante reste la même, prévision de 148 élèves contre 136 en cette fin d'année, rentrée sur 2 jours afin d'accueillir au mieux les enfants de la petite section, 2 services civiques seront accueillis par l'UEE.

DECISIONS MODIFICATIVES

M. Le Maire informe qu'une décision modificative sur le budget eau et assainissement doit être prise afin de procéder au virement de crédits ci-dessous :

	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles Imputation 2031-frais d'études	13 149.92€	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours Imputation 2315-Installations, matériel et outillage technique		13 149.92€
TOTAUX	13 149.92€	13 149.92€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE, à l'unanimité des membres présents et représentés, le virement de crédit.

ANTENNE RELAIS FREE

M. Le Maire fait part des propositions de FREE MOBILE pour l'installation d'une antenne relais sur notre commune.

Les membres du Conseil Municipal souhaitent rencontrer le chargé d'affaires pour échanger sur les différentes propositions.

M. Le Maire, Mme Boille et M Behaegel rencontreront FREE MOBILE.

Le conseil Municipal délibèrera à la suite de cet échange lors d'un prochain conseil.

INFORMATIONS

- Fête communale le 20 et 21 juillet 2024
- Obtention de subvention pour la restauration d'un bâtiment communal pour un montant de 18 102€ HT
- Réception et mise à disposition des cartes de recensement de la circulation, version 2023 d'Indre et Loire
- Décision par la DDT d'agrément de piégeur à Mme Boille

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 12 septembre 2024 à 19h.

Le secrétaire de séance : Eric CORSET

Pour extrait conforme,
Le Maire,
J. DELIGNY